

La numérisation fidèle, c'est quoi ?

C'est un procédé de **numérisation normé** permettant de générer une **copie fidèle** (format numérique) d'un document original (format papier).

↘ **La norme NF Z42-026** encadre les prestations de numérisation fidèle et dicte les règles à suivre.

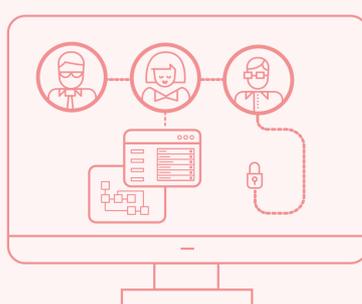
↘ **Et la certification NF 544** garantit que le prestataire choisi respecte bien les exigences de cette norme.

En quoi est-ce utile ?

Vous gagnez de l'espace et faites des économies en détruisant les **documents physiques** avant la fin de période de conservation. Le processus d'archivage, incluant la dématérialisation des courriers entrants, est digitalisé pour vous rendre plus opérationnel :

- ↘ **traitement,**
- ↘ **stockage,**
- ↘ **rapidité de recherche,**
- ↘ **accès à distance,**
- ↘ **meilleure traçabilité,**
- ↘ **etc.**

Vous gérez pleinement les risques relatifs à la conservation de vos documents (durée, conformité, RGPD) et les risques de l'entreprise (litiges).



↘ **Utile pour tous vos documents d'activité :** dossiers (clients, patients, agents, salariés), documents comptables et financiers, administratifs et commerciaux, juridiques et réglementaires, scientifiques et techniques, etc.

Quelles sont les étapes du processus de numérisation fidèle ?

1 Vos documents sont **conditionnés et transférés** jusqu'au site de votre prestataire, puis sont préparés à la numérisation.

2 Ils sont **numérisés fidèlement (certification NF 544) :** contrôles exhaustifs de la fidélité des images et création d'une empreinte numérique de la copie, garantissant son intégrité.

3 Les **copies fidèles et les éléments de preuve** sont livrés dans vos systèmes ou dans un SAE.

4 Vos **documents originaux peuvent être détruits**, mais aussi conservés chez un archiviste spécialisé ou chez vous.

+ vous êtes accompagné en amont du projet et à chacune de ces étapes.

Passer de la copie fidèle à la copie fiable grâce au SAE

Copie fidèle

Copie numérisée à l'identique d'un document papier et comportant une **empreinte électronique** (pour détecter toute modification) et des métadonnées imposées par la norme NF Z42-026 (date, heure de création, etc.).

Copie fiable

Copie fidèle conservée dans un **système d'archivage électronique (SAE) certifié NF 461**. Le SAE assure la fidélité, l'intégrité, la pérennité et la traçabilité des documents durant toute la durée de conservation. Les copies fidèles deviennent, de ce fait, des copies fiables.

Pourquoi c'est intéressant ?

Car les documents numérisés fidèlement et archivés dans un SAE sont reconnus avec la même valeur probante que les originaux sur support papier. **Ces copies fidèles peuvent ainsi être présentées comme éléments de preuve, en cas de litige ou simplement pour pouvoir détruire les originaux papier.**